

Montréal, le 22 juillet 2024

Par courriel et par dépôt électronique (SDÉ)

M^e Philip Thibodeau, avocat
Conseiller juridique principal
Affaires juridiques
Énergir s.e.c.
1717, rue du Havre
Montréal (Québec) H2K 2X3

Marie Lemay Lachance, avocate
Directrice, Affaires réglementaires et
litiges
Affaires juridiques
Ligne directe : (514) 598-3382
Télécopieur (514) 598-3839

**OBJET : Demande d'approbation du plan d'approvisionnement et de
modification des Conditions de service et Tarif d'Énergir, s.e.c. à
compter du 1er octobre 2024 (Dossier R-4257-2024)**

Maîtres,

Vous trouverez ci-joint, la demande de renseignements no 2 que la Régie de l'énergie (la Régie) transmet à Énergir dans le cadre du dossier mentionné en objet. Celle-ci porte spécifiquement sur les modifications aux taux du tarif de réception pour l'année tarifaire en cours (2023-2024)

Considérant qu'Énergir demande à la Régie de traiter ce sujet d'examen de façon prioritaire, les réponses à cette demande de renseignements devront être transmises à la Régie dans les meilleurs délais.

Veuillez agréer, Maîtres, l'expression de nos sentiments distingués.

(S) Natalia Lis

Natalia Lis pour
Carolina Rinfret, avocate
Secrétaire de la Régie de l'énergie

NL/nl
p. j.